

Beaulieu-sur-Oudon (53)

Flash n°4

Informations communales et associatives

Mairie

Le secrétariat est fermé du 4 au 25 août pour congés.

Permanences :

Les mardis après midi
6, 13 et 20 août
de 14h à 17h

Bibliothèque

En juillet : permanence habituelle le samedi matin de 11h à 12h.

En août : possibilité de venir aux heures d'ouverture ou de permanence du secrétariat de la

FLASH D'ÉTÉ

Fermeture de la RD 142 (Route du Pertre)

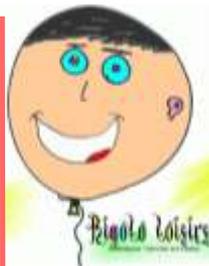
Les travaux de voirie sur la LGV, nécessitent de barrer la route départementale n° 142 (menant à Le Pertre) à toute circulation du lundi 5 août jusqu'à la réouverture le lundi 2 septembre 2013.

Pendant cette période, l'entreprise EIFFAGE finalisera la nouvelle route départementale avec passage sur le pont au niveau de « La Gaptière ». Elle sera mise en service dès septembre ce qui permettra une plus grande sécurité des usagers, en effet Réseau Ferré de France circulera sur le tracé LGV.



Venez faire le plein de lecture !





Le centre de loisirs

Il est ouvert à Montjean du 8 juillet au 2 août
et du 26 au 31 août
pour les enfants de 2 à 11 ans.

Tous les détails du programme sur les sites de Beaulieu et
Montjean.

Les ados ne sont pas en reste avec :

Renseignements et inscriptions, mairie de Beaulieu qui fera
suivre ou
mairie de Montjean au 02 43 02 11 08 ou par mail à :
service.enfance.jeunesse@mairie-montjean53.fr

Le RAM

Le Relais d'Assis-
tantes Mater-
nelles du Pays
de Loiron sera
présent à Beau-
lieu (garderie)
les 4 novembre
et 16 décembre.



*une soirée barbecue organisée le jeudi 11
juillet à partir de 18h30 à l'Espace Montjoan-
nis (apporter son pique-nique)

* un après-midi Wii le 15 juillet à la mairie
de Montjean de 14h à 17h (participation de
4 €) et

* une soirée film le 1er août à partir de 18h30 (participation
de 4€).

Gaëlle Maréchal
du RAM peut
vous aider dans
la rédaction de
vos contrats que
vous soyez as-
sistantes mater-
nelles ou pa-
rents .

Contactez-la au
02 43 02 77 66

Opération lavage de voitures

Mercredi 17 juillet de 9h30 à 15h30 à côté de la
mairie de Montjean.

Venez faire laver votre voiture !

5 € intérieur **OU** extérieur

9 € intérieur **ET** extérieur

La rentrée scolaire à l'école de l'Oudon

A l'heure des grandes vacances, le point est fait sur la rentrée scolaire 2013/2014, en attendant la traditionnelle réunion avec les enseignants début septembre.

Dès la rentrée des classes l'école de l'Oudon appliquera les nouveaux rythmes scolaires. Vos enfants auront donc classe du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45 ; plus le mercredi matin de 9h à 12h.

A 15h45 deux options sont possibles :

1. Vous récupérez vos enfants à l'école et/ou vous les autorisez à rentrer chez eux pour les primaires.
2. Ils restent **gratuitement** à l'activité manuelle, culturelle ou sportive organisée par la commune jusqu'à 16h30. A 16h30 soit vous venez chercher vos enfants à la garderie et/ou vous les autorisez à rentrer chez eux pour les primaires ; soit ils vont à la garderie jusqu'à 19h maximum.

Les activités seront organisées et animées par le personnel communal. Des intervenants extérieurs viendront ponctuellement compléter cette équipe suivant les thèmes abordés (prévention routière, environnement, lecture, sport...)

Le mercredi les enfants sortiront à midi. Un car conduira les enfants inscrits au centre de loisirs de Montjean au restaurant scolaire de Montjean où ils seront pris en charge, dès leur descente du car, par l'équipe du centre de loisirs.

Rentrée des classes

Mardi 3 septembre à 9h00.

Garderie ouverte à partir de 7h00.

Directrice : Mme FOURMONT Céline ☎ **02 43 26 32 51**

Classe maternelle - ATSEM : Mme FOUBERT Hélène

Mme HUCHET Brigitte - MME DEMANGE Audrey

Classe C.P. – C.E.1. - Classe C.E.2 à C.M.2

Enseignantes présentes dès le lundi 2 septembre



Tarif

Prix du repas de **cantine** : Info disponible sur le site et à la mairie début août.

Prix de la **garderie** du matin ou du soir de 7h à 9h et de 16h30 à 19h :

1.00 € le ticket

--

Rappel :

Les tickets doivent être remis complétés : nom prénom et jour du repas ou de garderie.

Ils peuvent être déposés le vendredi en priorité pour la semaine suivante ou le matin pour le jour même.

Vente de carnets à la mairie et à la garderie le soir.

Paiement par chèque et numéraire.



Pour plus d'informations concernant les bruits de voisinage, consultez le site : infobruit.org

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.

Le bruit

Les bruits qui courent sur le bruit....

« Le bruit autorisé jusqu'à 22 heures »

C'est faux. Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne et les amendes sont les mêmes.

« Une soirée bruyante autorisée une fois par mois »

C'est faux, la loi ne prévoit rien. C'est à vous de prendre vos précautions pour ne pas trop importuner vos voisins. La moindre des courtoisies est de les prévenir et de respecter un horaire convenable pour la fin de soirée.

Vous pouvez faire valoir vos droits au calme en vous référant aux articles ci-dessous :

- l'**article R 623-2 du Code pénal** pour le tapage nocturne.
- **Les articles R8-1 à 5 du Code de la Santé Publique** pour les bruits de voisinage

Horaires de bricolage et jardinage à respecter :

En semaine : de 8h30 à 12h00 & de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 & de 15h à 19h

Le dimanche & jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Les chiens : C'est aussi quelque fois du bruit : Merci de veiller à ne pas déranger vos voisins avec des aboiements intempestifs de jour comme de nuit.

Tous les propriétaires de chiens sont invités à maintenir leur vigilance pour le respect de tous.

Ainsi il convient que vos chiens soient promenés en laisse uniquement, même si vous pensez être seul ;

Veillez également à la solidité des clôtures de vos enclos ou de votre propriété, sinon vous pouvez facilement installer un collier avec périmètre de sécurité afin qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique.

Agence Postale Communale

Horaires du 6 juillet au 3 août

Lundi et mardi : 10 à 12h
Mercredi : 11h30 à 12h30
Jeudi : 10h à 12h30
Vendredi : 10h30-12h30
Samedi : 10h30-12h

Horaires du 5 août au 24 août 2013 :

Lundi et samedi 10h30 à 12h
Mardi, mercredi,
jeudi et vendredi
10h à 12h

Agence fermée

Du 11 au 18 août.

Le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est disponible à la mairie ; il est également téléchargeable et consultable sur le site internet de la commune

Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes les infos sur
www.beaulieu-sur-oudon.com

Frelon asiatique

En cas de détection d'un nid,
1- contacter la FDGDON 53
2- rester vigilant et se tenir éloigné

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen : 17 à 32 mm (contre 19 à 39mm pour l'euro-péen) et ressemble à une grosse guêpe noire.

Sa tête est noire ainsi que son thorax, ses pattes jaunes et noires. Il a l'abdomen noir avec un liseré jaune et un seul anneau jaune.

Il représente une véritable menace pour l'homme et l'apiculture..

Le FDGDON propose également des moyens de lutte contre la chenille processionnaire du Pin et du Chêne et le Bombyx Cul Brun



En juillet et août l'agence est fermée l'après-midi. Levée du courrier aux horaires habituels : 11 heures le matin

PCS

Le Plan Communal de Sauvegarde est en phase de validation par les services préfectoraux.

FDGDON

02 43 56 12 40
qui vous
conseillera

Site internet :

Fdgdon53.fr



COMITÉ DES FÊTES

Le 38ème festival de la moisson aura lieu le dimanche 4 août 2013.

A cette occasion, nous vous rappelons qu'un arrêté a été pris par la municipalité le 4 juillet 2013 pour interdire la circulation dans tous le bourg le jour de la fête et le stationnement Place de la Poste du 3 au 5 août inclus et Rue de Bretagne la journée du 4 août et vous remercions de votre compréhension.

Pour le jour de la fête, nous recrutons des enfants pour participer à l'école d'autrefois et des petits danseurs pour les « Graines d'Or ».

Quelque soit vos possibilités, n'hésitez pas à vous proposer auprès de la mairie qui fera suivre. Nous comptons également sur de bonnes volontés pour nous aider à bien préparer cette fête dans la semaine précédent le 4 août et les jours qui suivent.

Merci c'est grâce à votre bonne volonté que cette fête perdure depuis 1976.

Le Comité

BEAULIEU-SUR-LOUDON (53)
Sur un site ombragé

Dimanche 4 Août 2013
bientôt 40 ans...

1976 2013

38ème plus de 200 000 spectateurs ont déjà assisté à ce festival dans ce village de 500 habitants

FÊTE DE LA MOISSON
et des vieux métiers

france bleu mayenne

ETOILE SPORTIVE

Bonjour à tous,

La saison 2012-2013 est déjà terminée et en voici quelques résultats :

L'équipe A termine 10ème en 3ème division de district (entre le 6ème avec 50 points et nous 10ème il n'y a que 2 points!)

L'équipe B en entente avec Ruillé-Loiron termine également 10ème en 5ème division.

Nous sommes en recherche de joueurs motivés pour la saison prochaine (la licence sera remboursée si le joueur participe la moitié de la saison).

Nos jeunes en U13 en entente avec Montjean ont fini 2ème en 3ème division 1ère phase et 5ème en 2ème division 2ème phase.

Toutes les personnes intéressées pour jouer et devenir bénévoles sont les bienvenus.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée.

Le Bureau

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Prenez note des prochaines manifestations :

- **Soirée à thème le samedi 16 novembre à la salle des fêtes**
- **2ème Marché de Noël le dimanche 8 décembre à la salle des fêtes**

CLUB DES RETROUVAILLES

Jeudi 25 juillet à 13h30 à la salle des fêtes, nous réaliserons les bouquets de blé pour décorer les stands à la fête de la moisson, le coup de main des petits et grands est le bienvenu !

**N'oubliez pas le concours de belote du club
les samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013.**



LES CLASSES 3 - SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013

Les personnes désirant s'inscrire pour les classes « 3 » peuvent le faire auprès de :

Jocelyne FOUBERT 02 43 90 77 50 ou Véronique BOISARD 02 43 26 39 46

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LOIRON

Points tri

Deux points tri existent : Place de la salle des fêtes et Place de la Maison de la Moisson, les utiliser c'est contribuer à la maîtrise globale du coût de nos déchets.

Des sacs à tri sont à votre disposition à la mairie.

Déchetterie de MONTJEAN

Voici les horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h.
Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Fermée le jeudi.

Services gérés par le Pays de Loiron

02 43 02 19 31

Tablestivale

Repas festif du Syndicat d'Initiative Du Pays de Loiron

Venez partager un repas fermier tout en musique avec Pierre Bouguier, colporteur de chansons et le duo Bretelles et Garance

A partir de 17h30 / 12€ pers et 10€ pour les - de 10 ans
MONTJEAN

Inscription obligatoire - Plus d'infos au 02 43 02 19 31 ou benjamin.orriere@cc-paysdeloiron.fr

INITIATIV' RANDO
à la découverte des chemins du Pays de Loiron avec le Syndicat d'Initiative
derniers vendredis d'avril à août - 6 à 8 km
rendez-vous 20h - place des églises



26/4 - La Gravelle

31/5 - Olivet

28/6 - Le Genest St Isle

26/7 - La Brûlatte

30/8 - Montjean



Verre offert à l'arrivée

Participation financière volontaire
Venir bien équipé
Renseignements au 09.67.08.11.76
michel.duval46o@orange.fr

